



RAPPORT ANNUEL DE GESTION

Conseil d'établissement

École Paul-Émile-Borduas

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

L'année 2023-2024 tire à sa fin et nous pouvons être fiers de ce qui a été accompli au sein de notre école. L'équipe-école a su veiller au bon apprentissage des élèves tout au long de l'année. Un grand merci à tous!

Également, je tiens à souligner l'engagement, l'intérêt et l'implication soutenus de tous les parents-bénévoles qui ont participé, de près ou de loin, à la réussite des activités scolaires à travers le Conseil d'établissement, l'aide à la bibliothèque, l'aide dans les classes, l'accompagnement aux sorties extérieures, ainsi que la participation aux diverses activités comme, par exemple, la Guignolée.

Merci aux spécialistes qui permettent à nos enfants de s'épanouir dans les activités parascolaires qu'ils n'auraient peut-être pas eu la chance de faire autrement.

Un merci à la direction de l'école de permettre aux parents de s'impliquer dans la vie scolaire de nos enfants. À mon sens, il ne fait aucun doute que le travail d'équipe entre l'école et les parents permet une belle continuité et une consolidation des apprentissages scolaires et personnels.

Je suis convaincue que, grâce à la somme des forces, volontés et énergies de l'ensemble de ses membres qui y œuvrent, centré sur la réussite et l'épanouissement des élèves, l'année 2024-2025 en sera une année encore plus stimulante, enrichissante et bienveillante!

L'été arrivé, profitez de ce moment pour refaire le plein d'énergie pour repartir en grand en septembre.

À votre écoute pour le bien-être de nos enfants,

Julie Auger

Signature de la présidence

UN BREF PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

Construite en 2019, l'école Paul-Émile-Borduas se caractérise par son architecture unique qui favorise les approches collaboratives et le partenariat avec des chercheurs dans le domaine de l'éducation.

Située au cœur du quartier de la gare, notre école a une capacité d'accueil de 330 élèves de 5 à 12 ans.

Les environs de l'établissement sont verts et agréables et les élèves ont accès à un boisé et à des aires de jeux sécuritaires.

La vie scolaire est très riche car plusieurs comités organisent des activités rassembleuses comme la semaine de la lecture ainsi que le mois de l'activité physique.

Depuis le début de ses activités, l'équipe-école a élaboré un mode de vie, une chartre du vivre ensemble où chaque adulte s'engage à accueillir les élèves dans un environnement chaleureux, bienveillant et respectueux des besoins de chaque personne qui la fréquentent.

Table des matières

1.	Présentation du conseil d'établissement.....	5
1.1	Liste des membres du conseil d'établissement	5
2.	Bilan des activités du conseil d'établissement.....	6
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement	6
2.2	Activités réalisées et décisions prises	6
2.3	Résultats obtenus (facultatif).....	

1. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

À l'assemblée générale en septembre 2023, il y a eu l'élection de 2 membres parents, car 2 postes étaient vacants en plus du poste de substitut. Au total, neuf membres composaient le Conseil d'établissement de l'école Paul-Émile-Borduas : quatre membres parents et 4 membres du personnel ainsi qu'un représentant de la communauté. La directrice, Madame Milena Joa, participe aux séances du conseil d'établissement, mais sans droit de vote. Deux membres substitués ont également été nommés.

Des démarches ont été entreprises en novembre 2023 afin de contacter, Monsieur Gaston Meilleur, élu du district 2 à la dernière élection municipale, pour l'inviter à devenir membre du conseil d'établissement. Monsieur Meilleur a accepté notre invitation pour une deuxième année, mais à titre de citoyen tel que l'exige la réglementation du Conseil municipal.

En tant que substitut, Madame Manon Larouche, enseignante, a pris le relais de Madame Sophie Préfontaine qui malheureusement ne pouvait plus se présenter aux rencontres à compter de janvier 2024.

Au total, six séances du conseil ont été tenues.

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)	Date de début du mandat	Durée du mandat
Poliquin Geneviève	Parent (Substitut comité de parents)	2022	2 ans
Chamberland Andrée-Anne	Parent (Secrétaire – représentante comité de parents)	2023	2 ans
Auger Julie	Parent (Présidente)	2023	2 ans
Marcotte Jean-François	Parent (Vice-président)	2022	2 ans
Tremblay Isabelle	Parent (substitut)	2023	1 an
Lesage Martine	Technicienne au service de garde	2023	1 an
Brière Cindy	Technicienne en éducation spécialisée	2023	1 an
Rondeau Philippe	Enseignant	2023	1 an
Quirion Amanda	Enseignante	2023	1 an
Larouche Manon	Enseignante (substitut)	2023	1 an
Paquette Chantal	Éducatrice (substitut)	2023	1 an
Meilleur Gaston	Membre de la communauté	2023	1 an

2. BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
13 septembre 2023	Assemblée générale des parents
18 octobre 2023	Séance ordinaire
17 janvier 2024	Séance ordinaire
27 mars 2024	Séance ordinaire
1 ^{er} mai 2024	Séance ordinaire
12 juin 2024	Séance ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Les règles de régie interne ont été établies dès la première séance, favorisant ainsi le bon déroulement des rencontres.

Madame Julie Auger a présidé le conseil d'établissement tout au long de l'année.

Voici les dossiers qui ont été traités durant l'année.

1. **Projet éducatif** : Adoption du projet éducatif 2023-2027 de l'école Paul-Émile-Borduas à l'unanimité.
2. **Règle de régie interne**: Adoption des règles de régie interne visant le bon fonctionnement du CÉ. Le Centre de Services scolaire des Patriotes accorde un montant de 363 \$ au CÉ pour l'année. Cette somme est déterminée selon le nombre d'élèves inscrits à l'école. Ce budget doit servir uniquement au fonctionnement du conseil d'établissement.
3. **Proposition des activités et sorties éducatives**: Le CÉ a adopté la proposition telle que présentée. Exceptionnellement, le CÉ a approuvé la proposition du premier cycle même si la limite du budget convenu n'a pas été respectée.
4. **Autorisation de faire des sorties dans l'environnement immédiat de l'école**: Le CÉ a approuvé la liste de lieux où les enseignants pourront amener les élèves pendant les heures de classe.
5. **Plan de lutte contre la violence et l'intimidation**: Adoption le 12 juin 2024, car le ministère nous demandera de faire quelques modifications mineures.
6. **Photos scolaires**: Le Conseil d'établissement a tenu à trouver une nouvelle compagnie pour immortaliser le sourire des élèves. Ainsi, c'est

le 13 septembre 2024 que la compagnie « Photo repensée » est venue photographier tous les élèves. Le contrat pour l'École Paul-Émile-Borduas a été renouvelé au printemps 2024 étant donné la qualité des photos proposées. La direction a fait un suivi auprès de la compagnie pour s'assurer que la photo de groupe aura un meilleur éclairage.

7. **Grille-matières** : Le CÉ a adopté la grille-matières telle que proposée.
8. **Mesures financières dédiées**: Présentation et adoption par le CÉ des mesures financières dédiées. Suivi des différents achats et projet en lien avec ces mesures dédiées.
9. **Principes d'encadrement des frais chargés aux parents**: À la suite de nombreuses discussions entre les membres en lien avec l'inflation et le bénéfice que les enseignants gagnent en ayant une certaine latitude dans le budget pour le choix des cahiers d'exercices et autres outils, le CÉ a adopté les principes d'encadrements.
10. **Critères de sélection de la direction d'établissement**: Le CÉ a discuté, sélectionné et adopté les critères de sélection de la direction d'établissement.

Sujets traités	Dates (mois-année)	Actions réalisées (ex : adopté, approuvé, consultation effectué, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif (si applicable)	Janvier 2024	Adoption	
Évaluation du projet éducatif	Janvier 2024	Adoption	
Adoption du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (si applicable)	Juin 2024	Adoption	
Évaluation du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence			
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Mai 2024	Approbation	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Mai 2024	Approuve	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Juin 2024	Approuve	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Mars 2024	Adopte	

Sujets traités	Dates (mois-année)	Actions réalisées (ex : adopté, approuvé, consultation effectué, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire (si applicable)			
Formation de comités (ex : sous-comité sur un sujet en particulier) (si applicable)			
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement (si applicable)			
Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement	Mars 2024	Adoption	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité			
Transmission de documents à l'intention des parents (si applicable)			
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique (si applicable)			
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique	Juin 2024	Consultation	
Consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant (si applicable)			
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études (si applicable)			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex : éducation à la sexualité) (si applicable)			
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Janvier 2024	Approbation	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Octobre 2023	Approbation	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services			

Sujets traités	Dates (mois-année)	Actions réalisées (ex : adopté, approuvé, consultation effectué, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			
Consultation des parents (si applicable)			
Consultation des élèves ou d'un groupe d'élèves (si applicable)	Avril 2024	Information	Dans le cadre de plan de lutte à la violence et à l'intimidation
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation de services extrascolaires (ex : activités parascolaires)			
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme (si applicable)			
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement (si applicable)			
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale) (si applicable)	Janvier 2024	Information	
Adoption du budget annuel de l'établissement	Juin 2024	Adoption	
Autres activités réalisées (ex : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			